



Abaissement de la vitesse au 1^{er} Juillet :
**TomTom va permettre à plus de 5M d'automobilistes
de s'adapter au changement de vitesse**



PARIS, LE 8 JUIN 2018

Le 1^{er} Juillet prochain, la nouvelle réglementation abaissant la vitesse à **80 km/h** sur les routes secondaires (bidirectionnelles sans séparateur central) entrera officiellement en vigueur. TomTom, expert de la navigation, est en première ligne pour aider les Français à intégrer ce changement, puisque plus de **5 millions de véhicules** circulant aujourd'hui en France sont équipés d'une solution TomTom.

TomTom a donc lancé une grande enquête avec l'institut YouGov sur la façon dont les Français appréhendent ce changement à quelques jours des grands départs en vacances et propose une analyse détaillée des kilomètres concernées par cette mesure.



GRANDE ENQUÊTE LES FRANÇAIS SERONT-ILS PRETS AU 1 ER JUILLET ?

TomTom et l'institut de sondage YouGov ont interrogé du 18 au 20 Mai 2018 un panel de plus de **1000 personnes**, représentatif de la population française (+18 ans) pour comprendre comment les automobilistes vont s'adapter à la nouvelle réglementation.

Si globalement cette mesure peine encore à devenir populaire (56%* des interrogés n'y trouvent aucun effet positif), **22%* espèrent que les routes vont devenir plus sûres** et 13%* en profiteront pour mieux découvrir les paysages des régions traversées.



LES FRANÇAIS ET LES EXCÈS DE VITESSE

Au cours des trois dernières années, plus d'**1 Français sur 5** (22%* des interrogés) déclare avoir perdu des points pour excès de vitesse! Et **42%* des conducteurs interrogés** commettent parfois des excès de vitesse par méconnaissance de la limite autorisée sur le tronçon de route empruntée.

De plus, presque **deux tiers des Français** (64%*) craignent de faire un excès de vitesse dans les premiers mois qui suivront la mise en application de cette mesure, la plupart du temps par inadvertance pour **51% des personnes interrogées**.

COMMENT LES FRANÇAIS SE PRÉPARENT-ILS POUR LE 1 ER JUILLET ?

Les conducteurs ne semblent pas avoir totalement anticipé cette mesure qui va s'appliquer dès le 1 er juillet. Seuls **35%* déclarent identifier les routes impactées** lors de leurs déplacements, et à peine la moitié d'entre eux commencent à modifier leur comportement.

DES SYSTÈMES POUR AIDER À RESPECTER LES NOUVELLES VITESSES

Pour s'assurer de toujours respecter la réglementation, **les deux-tiers (67%*) des Français** interrogés reconnaissent que les systèmes de navigation (GPS) qui indiquent la vitesse maximale autorisée permettent de mieux respecter les limitations.

C'est dans cette optique d'offrir une conduite toujours sereine que TomTom travaille depuis l'annonce de cette nouvelle mesure sur la mise à jour de l'ensemble de sa cartographie.



DONNEES CARTOGRAPHIQUES TOMTOM SUR LE NOUVEAU DISPOSITIF

TOMTOM, EXPERT DE LA CARTOGRAPHIE AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES

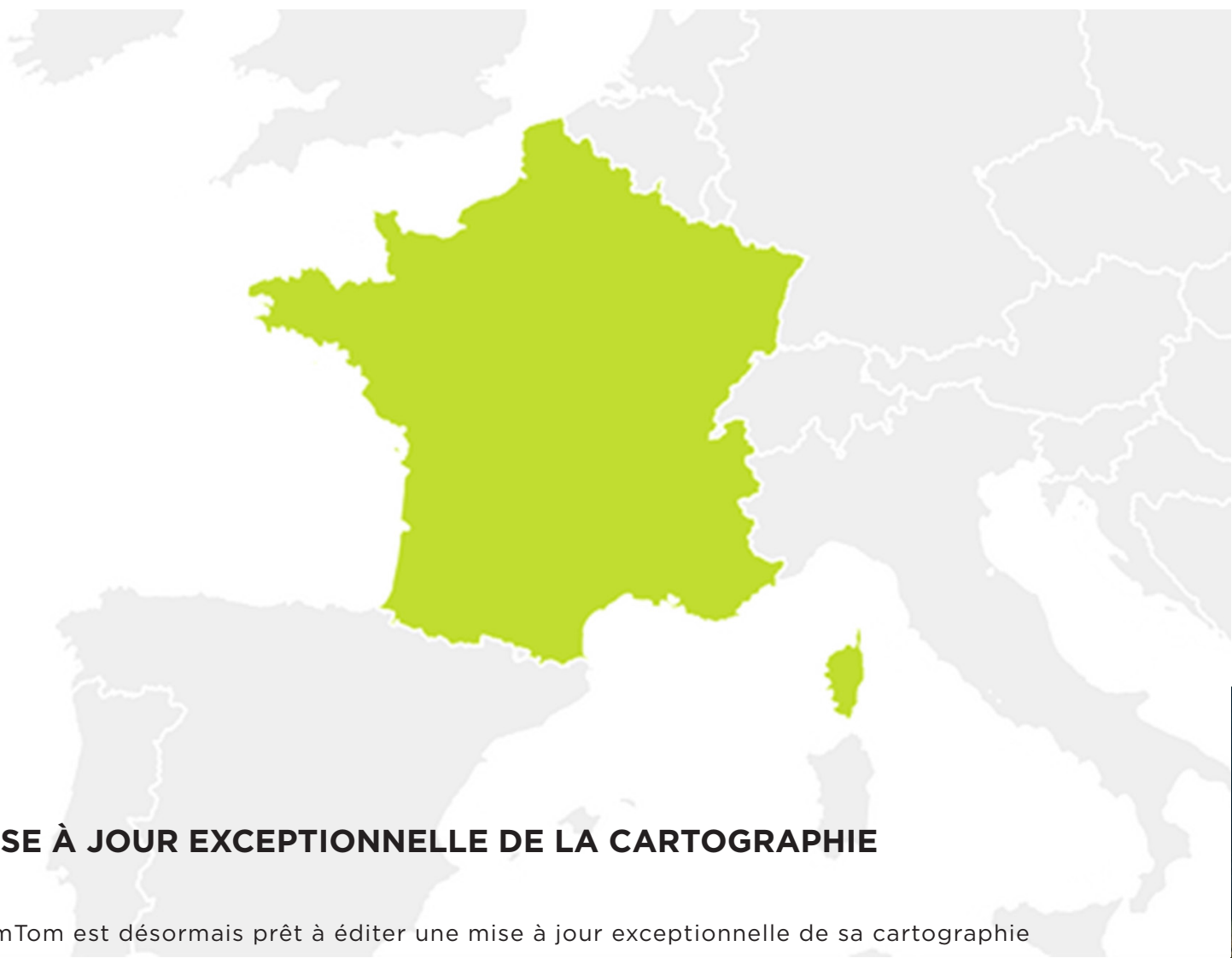
Pour accompagner les Français dans ces changements et les aider à adapter leur conduite, TomTom réaffirme son expertise et son cœur de métier dans la cartographie et l'information trafic et fait régulièrement la mise à jour de l'ensemble de ses données du réseau routier français (près de 1 600 000 kilomètres).

Depuis Janvier et l'annonce de cette mesure par le gouvernement français, TomTom travaille à la réactualisation de l'ensemble des routes concernées par ce nouveau décret.

Au total, si plus d'**1 million de kilomètres de routes** correspondent théoriquement aux critères généraux du nouveau décret («routes bidirectionnelles à chaussée unique sans séparateur central»), ce sont **466 000 kilomètres** d'axes majeurs ou secondaires dont les caractéristiques permettent de rouler effectivement à 80km/h dans de bonnes conditions de sécurité qui seront actualisés.

Gare aux excès de vitesse toutefois, car **plus de 1800 radars** (fixes, tronçons, etc), soit plus de **50% du parc français total**, sont disposés sur des axes concernés par la nouvelle vitesse.

Cependant, les Français, en fonction de leur département d'habitation, ne seront pas tous à égalité. En effet, les Parisiens ne verront aucun changement suite à l'application de ce nouveau décret quand les Périgourdins emprunteront **plus de 10 000 km** de routes impactées** par le changement de vitesse. Et c'est en Seine et Marne que les conducteurs seront plus contrôlés avec **47** radars fixes** sur les tronçons limités à 80 km/h contre seulement **26** en Dordogne**.



MISE À JOUR EXCEPTIONNELLE DE LA CARTOGRAPHIE

TomTom est désormais prêt à éditer une mise à jour exceptionnelle de sa cartographie intégrant les nouvelles vitesses. Au 1^{er} Juillet, plus de **5 millions de systèmes de navigation actifs en France** disposant d'une cartographie TomTom (GPS, smartphones, systèmes embarqués, etc) pourront être mis à jour avec les nouvelles vitesses.

Pour TomTom, maintenir sa cartographie à jour en permanence est un défi et les changements doivent être intégrés avec précision et rapidité. En repoussant continuellement les limites technologiques, des systèmes d'analyse de flux détectent en continu les changements afin de réduire le temps nécessaire et tendre dans le futur à des mises à jour en temps réel.

L'ATTITUDE DES CONDUCTEURS FACE A LA NOUVELLE REGLEMENTATION

56%* ne trouvent aucun point positif à ce nouveau décret, **22%** des autres pensent que les routes seront plus sûres.

22%* déclarent avoir déjà perdu des points pour excès de vitesse au cours des trois dernières années

42%* indiquent avoir été en excès de vitesse par manque de connaissance de la limite autorisée sur le tronçon emprunté.

64%* craignent d'en perdre dans les premiers mois qui suivront la mise en application de cette nouvelle mesure

61% n'ont pas commencé à identifier les routes dont la vitesse va changer avec la nouvelle mesure

17% des autres commencent à modifier leur comportement.

54%* vont utiliser leur voiture pour partir en vacances cet été.

21% vont désormais systématiquement privilégier les autoroutes

60%* ne modifieront pas leur itinéraire habituel.

67%* affirment que cette aide à la conduite est utile pour mieux respecter les limitations de vitesse.

61%* des Français interrogés déclarent disposer d'un système de navigation indiquant la vitesse maximale autorisée



DONNEES CARTOGRAPHIQUES DE TOMTOM SUR LES ROUTES IMPACTEES

1 589 195 km : c'est le réseau routier total français cartographié par TomTom

1 037 500 km des routes de ce réseau entrent dans les critères du décret

dont **466 528 km** d'axes majeurs ou secondaires dont les caractéristiques permettent de rouler effectivement à 80km/h dans des conditions de sécurité

et **570 972 km** d'axes du maillage local de catégorie inférieure (voies de déserte, etc) sur lesquels, bien qu'en l'absence de signalisation, la VMA théorique de 80km/h s'appliquera par défaut, les caractéristiques ne permettent pas de rouler à cette vitesse.

1 871 Zones de danger dans lesquels un radar de vitesse est installé sont situées sur des tronçons de routes concernées par le nouveau décret.



À PROPOS DE TOMTOM

TomTom est à l'initiative de l'appareil de navigation simple à utiliser, l'une des inventions les plus influentes de tous les temps. Depuis lors, nous sommes passés d'une start-up à une entreprise technologique mondiale.

Nous concevons et développons des produits, logiciels et services de navigation innovants qui alimentent des centaines de millions d'applications à travers le monde. Cela inclut les technologies de géolocalisation et de cartographie leaders de l'industrie, les solutions de navigation automobile intégrées, des appareils et applications de navigation personnelle, ainsi que les services de gestion de flotte télématique et de voiture connectée les plus avancés.

En combinant notre expertise avec des partenariats commerciaux et technologiques, nous continuons à façonner l'avenir, ouvrant la voie à la conduite autonome, à la mobilité intelligente et aux villes plus intelligentes.

Notre siège social est basé à Amsterdam, avec des bureaux dans **37 pays**. Notre couverture de cartes numériques s'étend sur **137 pays**, et notre service d'information trafic hyper-détaillé en temps réel TomTom Traffic est disponible pour plus de **5 milliards de personnes dans 69 pays...**

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur **www.tomtom.com**

** Note rédacteur*

L'enquête a été réalisée sur 1032 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France du 18 au 20 mai 2018. Les données sont pondérées pour être représentatives des adultes français.

Les données de cartographies détaillées au niveau régional ou départemental sont disponibles sur demande.